

# RÉSUMÉ

## OBSERVATIONS D'AMPHIBIENS ET DE REPTILES SUR L'ÎLE SAINT-JOSEPH (LAVAL, QUÉBEC) EN 2007 – RAPPORT PRÉLIMINAIRE <sup>1</sup>

Résumé rédigé par Marcel Bruneau et collaborateurs

1 mai 2008

Note : Le présent document est un résumé et un choix d'extrait du document original. Il n'engage en rien ses auteurs ni ceux du document original.

Un projet de développement domiciliaire et d'implantation d'infrastructures (élargissement de pont, usine d'épuration, etc.) pourrait possiblement être réalisé sur l'Île Saint-Joseph. Suite à une requête urgente datant du 13 août 2007 de la part de l'organisme Éco-nature, ce rapport préliminaire a été produit afin de fournir des données de base sur la présence des amphibiens et des reptiles dans l'aire d'étude. Entre le 23 avril et le 11 août 2007, sept espèces d'amphibiens et de reptiles ont été observés sur l'Île Saint-Joseph dont voici la liste :

- Ouaouaron (*Rana catesbeiana*)
- Grenouille verte (*Rana clamitans*)
- Grenouille léopard (*Rana pipiens*)
- Couleuvre rayée (*Thamnophis sirtalis*)
- Couleuvre brune (*Storeria dekayi*)
- Tortue peinte (*Chrysemys picta*)
- Tortue géographique (*Graptemys geographica*)

Parmi les reptiles mentionnés ci-haut, il importe de souligner l'importance de la **tortue géographique** (*Graptemys geographica*), une espèce légalement désignée vulnérable au Québec (MRNF, 2007) et considérée préoccupante au Canada (COSEPAC, 2007). Au Québec, elle est classée au rang S2, ce qui signifie qu'elle est en péril dans la province de Québec.

Quant à la **couleuvre brune** (*Storeria dekayi*), elle est une espèce figurant sur la Liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec (MRNF, 2007). Au Québec, elle est également classée au rang S2, ce qui signifie qu'elle est en péril dans la province.

La tortue géographique hiberne en grand nombre dans le chenal de la rivière des Mille Îles situé entre la partie Sud de l'Île Saint-Joseph et l'Île de Laval. Les individus utilisent les sites d'exposition au soleil (arbres vivants, arbres morts, roches, berges) situées sur les berges sud de l'île, et ce durant toute la période couverte par l'étude. Certains individus pénètrent également dans le marécage.

Bien qu'aucune estimation de population n'ait été réalisée, plusieurs dizaines d'individus ont été observés en même temps à certaines occasions et une vingtaine d'individus ont été marqués en 2007.

Des fragments de coquille d'œufs de tortues attribuables à trois nids ont été trouvés le 23 juillet 2007 dans le site de ponte des tortues.

Les autres espèces de vertébrés observées pendant la période de l'étude sont indiquées à la page 10.

### Recommandations préliminaires et impacts potentiels

Dans le but d'acquérir suffisamment de connaissances sur l'herpétofaune (faune des amphibiens et des reptiles) de l'Île Saint-Joseph en vue de correctement évaluer les impacts du projet proposé, il est recommandé :

<sup>1</sup> OUELLETTE, MATHIEU. 2007. Observations d'amphibiens et de reptiles sur l'île Saint-Joseph (Laval, Québec) en 2007 - rapport préliminaire. Rapport présenté à Éco-Nature. 10 p.  
N.B. Mathieu Ouellette est consultant en herpétologie.

1. Effectuer des recherches ciblées de couleuvres et d'hibernacles (lieu d'hivernation) en respectant les périodes propices à l'observation des espèces.
2. Effectuer un suivi de ponte au cours de la saison de ponte des tortues.
  - Identifier la ou les espèces de tortues qui utilisent le site de ponte.
  - Délimiter avec précision l'aire utilisée en tant que site de ponte.
3. Avant de faire tout projet de développement, il importe de tenir compte des résultats à paraître sur l'étude des domaines vitaux, des déplacements et de la sélection des habitats par la tortue géographique dans la rivière (Ouellette, en préparation). Il faudrait prendre en considération les habitats critiques pour l'espèce identifiée dans l'aire d'étude.

Dans le cas contraire, les impacts du projet pourraient être les suivants s'il est réalisé sans que les connaissances de base sur les espèces à statut précaire et leurs milieux ne soient acquises et considérées :

- Destruction des hibernacles de couleuvres imputables aux travaux réalisés en milieu terrestre;
- Dérangement des tortues femelles pendant la période de ponte imputable aux travaux ou à la présence d'un grand nombre de nouvelles habitations;
- Destruction du site de ponte, des nids de tortues et des nouveau-nés imputable à la compaction du sol et au creusage lors des travaux réalisés en milieu terrestre;
- Dérangement des tortues géographiques s'exposant au soleil et impact sur leur bilan énergétique ce qui peut avoir pour conséquence une diminution de leur succès reproductif. Dérangement causé par les travaux et la présence d'un grand nombre d'habitations;
- Altération ou destruction de sites d'hivernation et mort potentielle de tortues géographiques lors de travaux réalisés en milieu aquatique (exemple : élargissement du pont).

Ces impacts cumulés ou non, pourraient potentiellement conduire à l'extirpation de la population de couleuvres brunes et de celle des tortues géographiques de l'Île Saint-Joseph.

En raison de la situation précaire de la tortue géographique et de la couleuvre brune au Québec et de l'importance de l'Île Saint-Joseph pour ces deux espèces, **il est crucial d'acquérir les connaissances de base** tel que décrites précédemment afin que des **décisions éclairées sont prises dans le respect de l'environnement.**